

Le mot de la Présidente :

La Fédération des Amis de l'Erdre siège, depuis 1990, au 2 rue du Port des Charrettes, dans un local inoccupé mis à disposition par Jean Claude Demaure, adjoint à l'environnement de la municipalité Jean Marc Ayrault. La Fédération des Amis de l'Erdre s'installe alors dans ce grand quartier riche en histoire où se côtoient deux mondes, le monde ouvrier et le monde rural. L'Erdre, au fil de l'eau, devient notre fil conducteur. Un lien de proximité fondé sur l'action commune et le partage des objectifs va se créer. L'amitié, la complicité et surtout la volonté vont mettre en œuvre nos projets pour cette belle rivière.

L'Erdre, patrimoine naturel et culturel, peut répondre ainsi aux besoins d'une population et transmettre ses savoirs en développant un rapport privilégié à l'espace, et ainsi contribuer à l'identité locale, intercommunale et régionale. Elle reflète l'histoire et les interactions entre l'homme et la nature, un lien fort entre ville et campagne à cultiver et surtout à préserver. L'Erdre revalorise une identité perdue au cœur de Nantes, celle de l'eau, dernière étape à ciel ouvert dans la ville avant de rejoindre son fleuve « La Loire ».

Un vent nouveau nouveau souffle sur la Fédération des Amis de l'Erdre. En 2009, lors de la création de l'emploi tremplin, arrive Simon, médiateur de rivière. En 2013, Clément, animateur nature, rejoint à son tour notre équipe. Le Port des Charrettes devient trop petit et inconfortable pour notre équipe et nos animations. Nos rapports avec les collectivités territoriales évoluent. Ils sont de plus en plus basés sur la contractualisation avec des objectifs communs, en tenant compte des contraintes budgétaires. La vie associative doit s'adapter, une nouvelle culture fondée sur l'instant et la mobilité apparaît. Les initiatives citoyennes peuvent être à la base de projets plus vastes et le lien social n'est plus qu'une affaire locale, c'est aussi le point de départ de coopérations plus larges.

A sa nouvelle adresse (Maison des Associations, 80 rue du Port Boyer 44300 Nantes), la Fédération va se mettre en mouvement et vous accueillera avec plaisir pour échanger sur l'Erdre dans un local chaleureux et convivial.

Un petit vent de nostalgie flotte, 24 ans d'actions... . Alors inventons au quotidien, une nouvelle définition de l'engagement, sans renier ce qui a fait l'essentiel de nos combats !

En 2014, nous avons plus que jamais besoin de vous, pour l'Erdre, pour son bassin versant, pour ses zones humides et pour toute son écosystème.

Rejoignez nous !

La Présidente,
Annick VIDAL



80 rue du Port Boyer - 44300 NANTES

06.32.69.28.21 / 02.40.49.68.51

contact@fdamiserdre.fr

federation-amis-erdre.over-blog.com

Pêche : la rivière du Cens classée en première catégorie



Un débardage à cheval a été choisi pour limiter le tassement sol. |

Facebook

4

Twitter

Google+



Achetez votre journal numérique

L'Arrêté préfectoral, en date du 13 janvier, classe le Cens ainsi que ses affluents en première catégorie piscicole, de sa source, à Vigneux-de-Bretagne, près du château de Buron, au lieu-dit le Pont-du-Cens. Elle traverse Sautron. « **C'est la seule rivière du département à obtenir ce classement** », précise André Yardin, président de la Gaule nantaise, forte de 10 000 adhérents.

Son association a soutenu ce projet validé par la Direction départementale des territoires et de la mer, une initiative retenue dans le cadre de « Nantes capitale verte ». Il a été considéré que la qualité des eaux du Cens favorise le développement et la reproduction naturels de la truite.

« **Des truites fario (truites sauvages) ont été introduites il y a une vingtaine d'années. Nous avons effectué des inventaires de tous les poissons à partir de pêches électriques et constaté une répartition équilibrée. Des zones de frayage avaient été grattées. La présence de la Fario et de truitelles donne une valeur patrimoniale importante à ce ruisseau que nous devons tous préserver** », poursuit le président, associé à la mise en place d'un plan de gestion.

Un premier chantier d'entretien à la Hubonnière

En partenariat avec la municipalité et l'aide de vingt-cinq bénévoles, l'opération a été pilotée, samedi dernier, par des techniciens de la Fédération de pêche. L'objectif était notamment de rouvrir le lit du cours d'eau, sur une zone linéaire de 220 m, là où la densité végétale était trop importante et préjudiciable au fonctionnement écologique du milieu.

Sur ce secteur difficile d'accès, en pente, les barrages naturels, embâcles et amas de débris végétaux, ont été déposés sur un cheminement restauré. Pour limiter le tassement du sol, le débardage a été confié à Ucrin, cheval de trait breton. « **Sa charge de travail est de 250 à 350 kg par trajet** », souligne Matthieu Le Breton, prestataire en traction animale. Dans un

environnement préservé, le Gué Rieux, affluent situé à proximité, est devenu une réserve de pêche.

Une pêche uniquement en « No kill » sur une partie de la rivière

Son ouverture a été fixée au samedi 8 mars. De sa source au pont de l'autoroute, à Orvault, les poissons pêchés seront remis à l'eau sur le site de prélèvement. Des panneaux informatifs et pédagogiques seront mis en place prochainement.

Erdre : une étude et une table ronde le 21 février

Moyen. Selon l'Agence de l'eau, c'est l'état écologique de l'Erdre. Pour répondre à l'objectif de bon état des eaux, fixé par la Directive cadre sur l'eau, la Communauté de communes du pays d'Ancenis (Compa) et la Communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) s'associent pour réaliser une étude préalable à la restauration et à l'entretien des cours d'eau sur le bassin-versant « Erdre amont 44 », de Saint-Mars-la-Jaille à Nort-sur-Erdre.

La consultation des propriétaires riverains, des agriculteurs, des pêcheurs, etc. constitue la première étape. L'objectif : identifier les

activités pratiquées, les travaux et projets envisagés ainsi que les problèmes rencontrés. Rendez-vous est donné le vendredi 21 février, à 9 h, autour d'une table ronde, à la salle de l'Auvinière, à Joué-sur-Erdre. Pour cette étude, des visites sur le terrain sont nécessaires.

À compter du mois de mars, des membres du bureau d'étude sont susceptibles d'arpenter les terres privées.

Contact. Communauté de communes du pays d'Ancenis (Compa), tél. 02 40 96 31 89. Site : www.pays-ancenis.com

Consultation sur l'Erdre,
le 26.02.2014 Presse Océan:

Cours d'eau : une étude sur l'état de l'Erdre



Le prochain bilan aura lieu en septembre ou octobre.

Vendredi dernier, une première rencontre entre élus, associations et riverains concernés a permis au bureau d'étude de présenter les objectifs et le calendrier du programme... La séance était ouverte par Jean-Pierre Belleil, vice-président de la COMPA (communauté de communes Pays d'Ancenis), et Albert Frémont, vice-président de la

CCEG (communauté de communes Erdre et Gesvres). « Les cours d'eau constituent un patrimoine naturel riche, aux fonctions aussi multiples que vitales : ressource potentielle en eau potable, zones de reproduction aquatique, zones de loisirs... »

Consultation

Pour répondre à l'objectif de bon état des eaux, fixé par la

directive cadre sur l'eau, les communautés de communes du bassin-versant de l'Erdre ont décidé de s'associer pour réaliser une étude préalable à la restauration et à l'entretien des cours d'eau sur le bassin Erdre amont 44, de Saint-Mars-la-Jaille à Nort-sur-Erdre ». La première phase (mai-juin) consiste à consulter les usagers et acteurs locaux.

PETIT-MARS

Découverte en bateau du marais de Mazerolles

Le domaine de Mazerolles commémore chaque année la signature de la convention sur les zones humides du 2 février 1971,

signée à Ramsar en Iran. Les Journées mondiales des zones humides seront ainsi célébrées les 8 et 9 février. Sébastien Rialland et Benoit

Thibaud sont étudiants en BTS technico-commercial à l'école Charles-Péguy de Gorges. Ils valideront leur projet d'études en animant des sorties nature en partenariat avec les acteurs du marais et la LPO (Ligue de protection des oiseaux). Site classé Natura 2000, pour la richesse de sa biodiversité, le marais endigué sera valorisé par des sorties gratuites en bateau. Au programme : histoire du marais, agriculture biologique, découvertes des vaches nantaises et visite commentée du site. En 2013, environ 200 personnes s'étaient déplacées.



Sébastien Rialland et Benoit Thibaud feront partager au public leurs connaissances du marais.

Réservations : www.domaine-de-mazerolles.fr ;
renseignements : 06 98 22 81 33.

Marais de Mazerolles, le 18.02.2014 Presse Océan:

PETIT-MARS

La qualité de l'eau du marais

En 1960, une digue de plus de 6 kilomètres, une écluse et une station de pompage ont été construits pour isoler de l'Erdre les 750 hectares du marais de Mazerolles. Il n'y a donc plus de mouvements d'eau sur l'Erdre, lac artificiel. Le domaine de Mazerolles avait reçu le label de Territoire Européen exemplaire de gestion d'un marais endigué en octobre 2013.

Pour pallier le problème d'envasement et poursuivre la fréquentation des voies navigables, le niveau d'eau a été monté. Une crue a eu lieu fin décembre, occasionnant la montée des eaux du marais d'un mètre en 24 heures.

Pierre Hoflack, l'un des gestionnaires du domaine de Mazerolles, s'inquiète de cette « volonté de préserver le marais dans sa configuration actuelle ». Il dit que « le syndicat de l'eau serait favo-

nable à inonder le marais toute l'année ». Ce passionné des écosystèmes explique que le marais joue un rôle de filtre, il permet d'avoir une qualité d'eau exceptionnelle à zéro nitrate. Pour lui, monter les eaux de l'Erdre est synonyme de danger pour la qualité de l'eau. L'eau consommée sur Petit-Mars vient en partie du marais. Mélangée aux eaux de Saffré et Nort-sur-Erdre, elle permet de réduire leur teneur en nitrates.



Le marais de Mazerolles.

La Chapelle-sur-Erdre

Rives de l'Erdre : une nouvelle marche dimanche 16 mars

Fin janvier, trois propriétaires ont été condamnés par le tribunal administratif de Nantes à enlever des obstacles installés volontairement sur la servitude de marchepied, à La Chapelle-sur-Erdre. Les jugements ont été notifiés début février.

Les trois riverains ont donc un mois (jusqu'à début mars) pour s'exécuter, sous peine de payer une astreinte financière de 100 € par jour de retard.

Dimanche 16 mars, le collectif des marcheurs l'Erdre pour tous ira contrôler, en organisant une nouvelle marche sur les rives de l'Erdre, du côté de la Poterie, du Meslier et du Bignon. L'idée est bien d'aller voir si les obstacles ont disparu et de vérifier que le passage est libre.

« C'est une étape importante et décisive. Enfin l'aboutissement d'un combat mené depuis près de 45 ans et l'application de la loi votée depuis plus de sept ans instaurant une servitude de marchepied pour les piétons sur les rives, déclare le collectif L'Erdre pour tous. « Le 16 mars, toutes les notifications des jugements de contravention de grande voirie auront été transmises



Dimanche 16 mars, les marcheurs iront contrôler que les propriétaires ont enlevé les obstacles à la servitude de marchepied.

depuis largement plus d'un mois, aux propriétaires riverains concernés. Nous pouvons donc supposer que, pour ne pas avoir à payer l'astreinte journalière, les obstacles auront tous disparu. »

L'Erdre pour tous annonce qu'elle profitera de cette marche pour rendre publiques les positions des candidats aux élections municipales contactés à Carquefou, La Chapelle

et Sucé-sur-Erdre.

« Un projet de charte d'usage de la servitude et d'affichettes, à apposer au droit des propriétés concernées, a été élaboré et est en passe d'être finalisé », ajoute le collectif.

Dimanche 16 mars, à 9 h 30, terrain municipal de la Poterie (parking au bout du quartier de la Chesnaie).

Lettre ouverte FAE, le 22.02.2014 Presse Océan:

Les amis de l'Erdre interrogent les candidats

La Fédération des Amis de l'Erdre a interpellé, jeudi, les candidats aux municipales du bassin de l'Erdre : Nantes, La Chapelle-sur-Erdre, Carquefou, Sucé-sur-Erdre, Casson, Petit Mars, Saint Mars du Désert et Nort-sur-Erdre. Il s'agit pour eux de susciter leurs réactions sur la protection et la valorisation du bassin versant de l'Erdre, et de les sensibiliser à la qualité des eaux, un des problèmes majeurs de la zone qui souffre de pollution.

Pour ne rien rater sur l'Erdre, retrouvez nous sur :



<http://federation-amis-erdre.over-blog.com>



<http://www.facebook.com/FDAmisErdre>



<http://twitter.com/fdamiserdre>